RÉPUBLIQUE FRANÇAISE —— DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES -:- SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU 25 NOVEMBRE 1962
6e Circonscription : VIENNE SUD

Candidature

Docteur Raymond BOUILLOL

présentée par le

CENTRE DES INDÉPENDANTS PAYSANS de l'ISÈRE



ÉLECTEURS, ÉLECTRICES,

Je remercie très vivement et très sincèrement les 6.149 électeurs qui m'ont témoigné leur fidélité et leur attachement au premier tour.

Une grande partie du corps électoral a cru devoir céder à une propagande calomnieuse et mensongère concernant certaines de mes positions. Je veux surtout parler des paysans.

A ce sujet, je tiens à dire bien haut aux AGRICULTEURS de ma circonscription certaines vérités.

Il est faux

— que j'aie voté l'arrachage des vignes. Il s'agit-là d'un **décret du gouvernement. Jamais le Parlement n'a été consulté.** Nous sommes tous d'ailleurs intervenus auprès du ministère pour faire amender ce décret.

Il est faux

— que j'aie voté contre le **privilège des bouilleurs de cru.** Le gouvernement avait présenté un projet de loi contre ce qu'il appelait « les fléaux sociaux ». J'ai pensé que ledit gouvernement n'était pas honnête d'assimiler le privilège des bouilleurs de cru à la prostitution. Comme je ne pouvais pas voter oui pour l'un et non pour l'autre, je me suis abstenu. Qui peut me le reprocher ?

Par contre, il est vrai

— que dès 1959 j'ai voté la censure contre la suppression de la retraite des Anciens Combattants et contre l'absence **de dispositions en faveur des agriculteurs.** Nous n'étions que 109 députés à voter cette motion, je vous pose la question : où étaient les députés M.R.P. et U.N.R. qui veulent vous défendre aujourd'hui ?

Il est vrai

— que le 5 mai 1960, j'ai voté la censure contre le refus par le gouvernement de convoquer le Parlement demandé par les PAYSANS. **Où étaient vos amis,** car nous n'étions, ce jour-là, que 122 députés courageux ?

Je devais vous dire ces choses ; lorsqu'on a toujours agi suivant sa conscience et dans l'intérêt de ses électeurs, il y a des reproches qu'on ne mérite pas.

DÉFENSEUR DES IDÉES LIBÉRALES, PARTISAN ACHARNÉ DE LA LIBRE ENTREPRISE ET DE LA PETITE EXPLOITATION (même contre ceux qui se disent vos amis), adversaire résolu de tout ce qui peut porter atteinte à vos libertés,

Je me représente à nouveau à vos suffrages au 2e tour de scrutin.

Vos votes me diront si j'ai eu raison et si le courage de prendre ses responsabilités a encore gardé sa valeur auprès des hommes libres.

J'AI CONFIANCE DANS VOTRE VERDICT.

VOUS VOTEREZ au 2e tour pour

Le Dr Raymond BOUILLOL

Maire de Marcilloles
Conseiller Général de Roybon
DÉPUTÉ SORTANT

SUPPLÉANT :

Albert CAPPIOT
Maire de Saint-Maurice-l'Exil

IMP. CLUZE - St-Marcellin 11-1962